

Motion de soutien à Christophe Musslé Militant CGT FAPT du Calvados

10 mois après la tenue de la CAP Nationale, la Direction de La Poste vient de prendre la décision de révoquer Christophe Musslé. Elle s'obstine dans sa volonté de répression syndicale, de museler les militants syndicaux.

Quand il s'agit de réduire au silence les organisations de luttes qui portent les revendications du personnel, La Poste fait feu de tout bois pour réprimer et attaquer les militants syndicaux. Nous ne laisserons pas les directions nous dicter notre façon de mener l'activité syndicale.

S'en prendre à des représentants du personnel, c'est intimider les salariés. S'attaquer à un militant CGT, c'est toute la CGT qui est visée.

Le syndicat départemental CGT FAPT / la section syndicale / le service
.....
réaffirme son soutien et sa solidarité à Christophe Musslé comme à tous les militants victimes de l'arbitraire patronale.

Nous exigeons la réintégration de Christophe Musslé.

La priorité est de répondre aux revendications et attentes du personnel pas de sanctionner leurs représentants.

Motion à adresser à :
Philippe WAHL
Président de La Poste
Président de la CAP Nationale
philippe.wahl@laposte.fr

En copie :
SD 14 : cgt14fapt@gmail.com
Luttes : luttes@cgt-fapt.fr

